

# **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**du Lundi 26 Mai 2025.**

**-Présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice à l'exception de Mr Christophe LECLERCQ (excusé).  
-Secrétaire de la séance : -Mme Laura OLIVIER.**

**1) Après lecture du Compte-rendu de la réunion du Jeudi 3 Avril 2025 et approbation par le Conseil Municipal, Mr le Maire apporte quelques précisions :**

- a. Les derniers documents pour le changement de gérance du Trail/Café sont en cours de réalisation.
- b. Un premier remboursement de 70 000 € du prêt relais contracté pour la rénovation de l'école a été effectué le 23 Avril dernier.
- c. La ligue contre le Cancer remercie la commune pour la subvention accordée.

**2) L'ordre du jour est relu :**

**a) Présentation du Projet éolien porté par la Sté RP Global** : Mr le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet éolien de la Société RP Global évoqué lors de la réunion du 3 Avril. Mme VERKINDERE, chargée d'affaires et Mr BRAND, responsable Développement de la société porteuse du projet, présentent à l'Assemblée l'étude réalisée sur la commune : -les étapes du projet, -l'organisation d'un parc éolien, -la zone potentielle située sur le hameau de la Raiderie, -les retombées économiques ....

**Après délibération, et mise au vote (10 voix pour, 1 voix contre et deux abstentions) le Conseil Municipal, décide d'accepter la réalisation des analyses de préféabilité, 1ère étape de ce projet éolien porté par RP Global.**

**b) Présentation du Plan Communal de Sauvegarde** : Mr Le Maire présente au Conseil Municipal le Plan Communal de Sauvegarde de la commune de SENINGHEM : -informations générales, -rôle du maire, -organisation communale de crise, -cheminement de l'alerte, -dispositif à mettre en place, -centre d'accueil, diagnostic des aléas, -recensement des moyens humains et matériels, -fiches « Actions ». Ce document est consultable en Mairie.

**Après délibération, ce Plan Communal de Sauvegarde est approuvé par l'ensemble du Conseil Municipal.**

**c) Manifestations communales :**

**Pour le 14 Juillet, le Conseil Municipal décide de ne plus offrir aux élèves admis au collège un bon à lire car trop peu d'enfants sont présents. Des diplômes du Travail et du Don du Sang seront remis. Un hommage à Mme Claudine MORVILLE, 1ère Adjointe décédée, sera réalisé à la salle A Sauvage.**

**Pour la Ducasse des 26/27/28 JUILLET, les animations habituelles sont reconduites : -randonnée le samedi vers 16h, -concours de pétanque, brocante, spectacle de Danse, repas dansant, et feu d'artifice le dimanche, -fête du Centre de Loisirs le lundi, attractions foraines les 3 jours ... Une animation à travers la brocante, ainsi qu'au stade, reste à trouver.**

**d) Taxe d'Aménagement** : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide **de ne pas augmenter le taux de la taxe d'Aménagement (2%).**

### **e) Questions diverses :**

1. Mr le Maire rappelle au Conseil Municipal, **le projet de jardin pédagogique et d'alimentation durable pour l'école Maternelle**, ceci en accord avec les enseignantes. Une rencontre a eu lieu avec Mr LEGRAIN du Conseil Départemental. Une aide financière à hauteur de 80% pourrait être obtenue dans le cadre du Fonds « Alimentation Durable ». Un dossier avec fiche projet, budget prévisionnel, calendrier des ateliers, doit être déposé. **Le reste à charge pour la commune serait d'environ 1 300€ HT.**

**Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte ce projet à destination de nos jeunes élèves.**

2. **Le défibrillateur au niveau de la mairie** sera déplacé de façon à le rendre plus accessible. Il est évoqué l'achat de 2 autres appareils pour Watterdal et La Raiderie. Dans les deux cas, il faudra une arrivée électrique. Des renseignements seront pris auprès des fournisseurs.

3. La rénovation du **Chemin des Bosquets** est abordée. Elle se fera petit à petit, suivant les crédits de fonctionnement.

4. Il est décidé de poser **une clôture à la salle « A Sauvage »** le long de la voie d'accès.

5. Une action en faveur du **Téléthon** est en réflexion.

Le Maire, C TELLIER.